



Atelier sous-régional de formation

Formulation d'une Politique Forestière

du 6 au 10 décembre 2010, Brazzaville, Congo

Justification

Le secteur forestier en Afrique centrale est en évolution depuis une vingtaine d'années. Les premières réformes ont été initiées au début des années 1990 dans un contexte dominé, au niveau international, par l'émergence du concept de développement durable. Les pays d'Afrique centrale se sont engagés à gérer durablement les ressources forestières. Les politiques de gestion durable des forêts ont été formulées au cours des années 1990. Elles ont permis d'intégrer la dimension environnementale et la dimension sociale dans la gestion forestière.

Ces dernières années, plusieurs pays d'Afrique centrale initient des processus de révision de leur politique forestière pour l'adapter au nouveau contexte. Celui-ci est caractérisé principalement par les préoccupations liées au changement climatique, à l'application des lois, la conservation de la biodiversité, la production des énergies renouvelables, l'intégration de la foresterie au développement rural, etc. Le processus de révision/formulation des nouvelles politiques forestières a déjà été initié au Cameroun et en RDC. Le Congo, le Gabon et la RCA ont déjà annoncé leur intention de formuler leur nouvelle politique forestière.

Il apparaît, cependant, que les capacités en planification et en pilotage des processus d'élaboration des politiques forestières sont faibles dans la plupart de ces pays. C'est pourquoi la COMIFAC et la FAO organisent un atelier sous-régional de formation en formulation des politiques forestières.

Objectifs et résultats

L'objectif de l'atelier est de contribuer à la bonne gouvernance des forêts d'Afrique centrale à travers le renforcement des capacités des décideurs en planification et en mise en œuvre des processus d'élaboration des politiques forestières efficaces.

Quatre résultats sont attendus :

1. Les expériences des différents pays en formulation des politiques forestières sont échangées ;
2. Les concepts associés au processus de formulation d'une politique forestière sont connus ;
3. Les bases communes pour une harmonisation des politiques forestières dans les pays d'Afrique centrale sont examinées ;
4. Une plateforme d'échange d'informations sur les politiques forestières en Afrique centrale est mise en place.

Participants

Les participants sont principalement sélectionnés parmi les acteurs impliqués dans la formulation des politiques forestières dans les pays d'Afrique centrale.

Une vingtaine de participants est attendue.

Contacts

FAO, Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale

Jean-Claude Nguingiri

Tel. +241 07 92 87 19

Email : jeanClaude.nguingiri@fao.org

COMIFAC, Coordonnateur national (Congo)

Donatien Nzala, Directeur Général de l'Economie Forestière

Tel. +242 06 551 83 73

Email. nzaladon@yahoo.fr